



Communiqué de presse

Talence, le 18 décembre 2018

Réouverture de la gare Médoquine : une nouvelle étape franchie

Après la validation de l'engagement financier des deux collectivités concernées – Bordeaux Métropole et Région Nouvelle-Aquitaine – la collectivité régionale vient de s'engager sur le réseau express régional (RER) métropolitain et sur l'intention de rouvrir la gare Médoquine d'ici 2023.

A l'unanimité (moins une abstention), les élus du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine viennent de voter à la séance plénière du 17 décembre 2018 (à Bordeaux), le lancement d'un RER métropolitain - des TER métropolitains et des lignes de cars express - pour la « résorption du bouchon ferroviaire bordelais ». Il est précisé que cette nouvelle politique volontariste et ambitieuse devra intégrer « en 2023 au plus tard, l'ambition de rouvrir [la gare] de Talence-Médoquine », après la mise en service de la halte du Bouscat-Sainte-Germaine en 2021.

Ces dessertes express desserviront les principaux points d'entrée périurbains ainsi que le cœur de la métropole, permettant de se connecter aux lignes structurantes du réseau de tram TBM et aux principales zones d'emploi.

A court terme, la Région souhaite donc augmenter la fréquence des TER périurbains sur le périmètre métropolitain.

A l'horizon 2028, elle compte développer des dessertes ferroviaires plus fréquentes, permettant de traverser la métropole sans avoir à changer de train en gare de Bordeaux. La Ville de Talence attend désormais les résultats de l'étude d'exploitation de SNCF Réseau, fin du 1^{er} trimestre 2019 (financées par les deux collectivités). Après, une étude de faisabilité technique sera lancée avec le concours technique et financier de Bordeaux Métropole (BM).

« Cette décision est l'avant-dernière étape de ce long dossier », s'enthousiasme Emmanuel Sallaberry, maire de Talence. C'est une excellente nouvelle et je salue l'engagement résolu d'Alain Juppé (BM) et d'Alain Rousset (Région) sur ce dossier. Reste maintenant la validation de SNCF Réseau pour acter de la réouverture définitive de cette halte. J'y crois. »

CONTACT PRESSE :

Claudia Courtois : 05 56 84 78 19 communication@talence.fr

A propos de Talence

Ville française située dans le département de la Gironde et en région Nouvelle-Aquitaine, Talence fait partie des 28 communes composant la métropole bordelaise (760 933 hab). Talence est la quatrième commune du département de la Gironde en nombre d'habitants (42 000 hab) après Bordeaux, Mérignac et Pessac. D'une superficie de 8,35 km², la ville abrite une grande partie du campus universitaire avec de nombreuses écoles (KEDGE BS, Ecole nationale d'architecture (Ensap), IEP, Ensc, Enseirb-matmeca, Sup-agro-Bordeaux...) et universités (sciences, CNRS, Creps...). Le conseil municipal est composé de 43 élus. Son maire est Emmanuel Sallaberry (sans étiquette). <http://www.talence.fr>